

Foulées de Préaux 2013

Brèves des organisateurs

Posté par : DUBOST

Publié le : 18/9/2013 7:26:19

C'est avec un plaisir non dissimulé que tout le staff de Passion Sports Nature vous a concocté l'édition 2013 des Foulées, la 27^{me} du nom. Tous les témoignages dont vous nous avez fait part depuis dimanche nous laissent à penser que le cru 2013 a été un bel événement.

Que vous soyez coureur, marcheur occasionnel ou confirmé, tous les ingrédients étaient réunis pour une belle fête : ciel bleu, soleil, participation accrue, ambiance d'contractée dans le "village sportif" animé par nos exposants sous la musique de la Réunion, performance sportive bien entendu et récompenses pour tous avec les nombreux goodies distribués.

Selon ses spécialités ou sa forme du moment, chacun a pu s'exprimer sur l'un des 3 parcours de son choix, de 8km à 26km, de 65 à 550 m de dénivelé positif en traversant les petites rues de Préaux et les forêts alentours. Encouragé par le public et les bénévoles, dynamisé par la musique des cors de chasse de Lyons la Forêt mobilisé pour l'occasion, et revigoré lors des 3 ravitaillements proposés sur les parcours, chacun a surmonté toutes les difficultés : c'estes, "pâtards", descentes tout schuss, "single", boue, flaques d'eau, silex ou racines pour rallier l'arche d'arrivée où un dernier ravito copieux de notre partenaire Daunature l'attendait, accompagné éventuellement d'une boisson de récupération !

Et puis pour clôturer la matinée en beauté, nous avons eu le privilège d'accueillir Mathilde Duriez, Miss Normandie 2011, pour la remise des récompenses aux coureurs, suivie d'une tombola avec pour gros lot le séjour à Marrakech. Nous félicitons Sylvain Colin, l'heureux gagnant d'Ymare, qui a couru le 26km et qui partira avec Coureurs sans Frontières une semaine avec la personne de son choix, transport et hébergement compris. Et surtout avec un dossard pour le marathon ou le semi-marathon qui se déroulent pendant le séjour. C'est l'occasion rêvée qui lui laissera sans nul doute un souvenir inoubliable comme cela a été le cas pour les gagnants de 2012 et 2011. Il ne lui reste plus qu'à bien se préparer jusqu'en janvier 2014.

Vous rendre heureux, c'est notre récompense à nous ! A l'année prochaine, le 21 septembre 2014 pour la 28^{me}...

À

